

Stratégie de changement du projet concerté en insalubrité de logement pour les villes de Longueuil et Brossard

Changements de connaissances

- Les locataires possède une meilleure compréhension de la trajectoire de service en insalubrité (Axe 1)
- Une meilleure compréhension générale de la distinction entre logement abordable et logement social (Axes 2&3)



Changements de pratiques

- Les intervenants adopte une approche personnalisée et multisectorielle aux besoins en insalubrité (Axe 1)
- Les locataires sont experts de leurs conditions et savent référer vers les ressources disponibles (Axe 1)
- Résolution de problématiques les plus complexes en insalubrité avec une cellule d'urgence d'intervention agile (Axe 1)
- Les villes de Brossard et Longueuil sont des partenaires innovants en matière d'insalubrité et sont des exemples pilotes pour les villes de l'agglomération (Axe 2)
- Les membres de la Coalition sont soutenus pour mettre en commun leurs expertises et mutualiser leurs services (Axes 2&3)

Changements de conditions/cadre de vie

- Les locataires vivent dans un logement salubre, sain et sécuritaire



Axe 1: Intervention de proximité, personnalisée

Posture: faciliter et favoriser les arrimages, incluant dans ses interventions:

- La dimension psychosociale (soutien psychologique), et
- L'expertise en inspection de bâtiments

1. Création la brigade

Formation et intégration de l'équipe

2. Déploiement (soutien immédiat, cas déjà existants)

Familiariser l'équipe et la DAU

2.1. Définir nos cas complexes

Critères/composantes/dimensions relatifs à un cas complexe. Que cible-t-on?

- Critère certain: Bloc de + 6 log. Enjeux: insalubrité, sécurité, bon état des logements
- Collaboration étroite avec autorités locales (DAU, CISSS, etc) et organismes communautaires

2.2. Soutien et prévention auprès des ménages locataires

- Clarifier, informer, sensibiliser, former sur les droits & obligations des locataires
- Référencement entre locataires et ressources du milieu
- Communications entre parties prenantes interpellées

3. Mise en place d'une cellule d'urgence agile et rapidement déployable

4. Mise en place d'une grille d'observation concertée

Axe 2: Mise en commun des connaissances et pratiques stimule la co-création et l'action concertée

Mise en place d'une communauté de pratique des villes de l'agglomération sur l'insalubrité

- Activités transfert et partage

Offre de formation favorisant le développement des capacités collectives sur les droits des locataires, les besoins impérieux en matière de logement et les enjeux d'insalubrité

Formations aux intervenant.es "ABC du droit au logement"

- Alléger la pression sur les ressources de logement de premières lignes
- Favoriser les mise en commun et la mutualisation de ressources

Formations aux intervenants du 311 + les ressources d'aide de la communauté

- Faciliter le référencement et l'info de première ligne en insalubrité

Axe 3: Communications et mobilisations stimule l'engagement

- Partage d'informations, de connaissance et de pratiques relatives aux réalités et aux problématiques associées à la crise du logement (vigie et communauté de pratique sur une base locale et d'agglomération)

- Campagne de communication sur la défense des droits des locataires (adhésion registre des loyers) et promotions des ressources d'aide

- Soutien au processus de concertation, soutien aux groupes membre et leur mobilisation dans les activités et comités (mesure d'urgence, insalubrité, 1er juillet, comité de travail interne de la CDLAL) Programmation annuelle d'activité complémentaires et en soutien aux comité logement sur les droits et la crise du logement, ainsi que ses causes, conséquences et solutions

- Organisation et soutien au déploiement du plan d'action et du cahier de position

- Représentation politique auprès des villes de l'agglomération en matière de droit au logement et de développement de logement sociale et communautaire (circulations d'infos, prise de positions sortie médiatique, infolettre, communiqué de presse, point de presse, etc.)

Axe 4: Évaluation Cadre évolutif & participatif